

Pour être les mandarins, on ne regarde pas à la science, mais au plus grand nombre de noms qui se trouvent dans une urne en faveur des candidats. Tout le système est appelé à déposer ces noms. Un tel système a l'avantage de dispenser le souverain de la justice et le peuple du bon sens, mais nous ne le conseillons pas à la Chine, parce qu'il nous déplaît qu'à tout moment on verse le sang du peuple, sous prétexte d'empêcher qu'il soit versé par les rois.

(Traduction.)

### Chronique locale & départementale

M. Jules Leureat adresse la lettre suivante au Progrès du Nord :

Tourcoing, 9 mai 1871.  
Monsieur le rédacteur,  
Au moment où je retourne à Versailles, je reçois communication du Progrès de ce jour; j'ai vu que je suis venu à Tourcoing dans les derniers jours de la semaine pour réchauffer le zèle atténué de mes électeurs et que, dans l'élection d'avant-hier, je suis resté sur le carreau.

Je ne vous fais pas compliment sur votre correspondance de Tourcoing, car il s'est agi de vous en vous donnant des renseignements, tout-à-fait contraires à la vérité. J'ai écrit à tous mes amis pour déclarer que je renonçais à toute candidature, et mon nom n'a été porté sur aucune des listes; non-seulement, je ne suis pas resté sur le carreau, mais j'ai été élu au premier tour de scrutin le 30 avril.

Il est vrai que M. de Fontaine, ancien maire, et moi, sommes arrivés dans la seconde moitié de la liste, c'est parce que quelques individus, parmi lesquels se trouve peut-être votre correspondant, ont surpris la liste officielle en ayant à la porte des bureaux une partie de la liste.

Vous l'avez dit, j'ai été élu à Tourcoing pour un an dans l'élection qui était faite depuis six jours, lorsque je suis arrivé vendredi soir, et je déclare qu'absent et séparé de ma famille depuis trois mois, j'ai eu autre chose à faire que de m'occuper de l'élection complémentaire du 7 mai.

De resto, les candidats élus n'ont point la confiance de la population; vous le savez, et je crois qu'ils seront fort étonnés de voir votre journal célébrer leur élection comme un triomphe pour vos idées radicales.

Je vous prie, monsieur, d'insérer cette lettre dans votre journal.

Je vous en remercie à l'avance et vous prie de recevoir mes salutations sincères.

J. LEUREAT,  
député du Nord.

Les journaux de Lille annoncent que M. le docteur Houzet de l'Aulnois, Boutry officier des mobiles du Nord, et Stevanick, capitaine adjudant-major dans la garde mobile, viennent d'être nommés chevaliers de la Légion d'Honneur.

Monsieur le maire a donné aujourd'hui 24 distributions aux enfants de la paroisse Sainte-Catherine.

Un déplorable accident a eu lieu hier soir vers six heures dans la rue de l'Arche. Un enfant, Stupp Louis, âgé de six ans, en descendant un panier d'une chaise chargée de charbon; le poids du panier fit renverser la chaise, et le malheureux reçut à la tête un coup violent qui occasionna sa mort.

Les deux enfants trouvés, avant-hier, près la gare, sont tous deux du sexe masculin. Ils ont été baptisés hier, en l'église Notre-Dame et confiés ensuite à deux nourrices par les soins du Bureau de bienfaisance. On les nomme Charles et Henri.

D'après les rapports de la police, on croit être sur la trace des auteurs de cet attentat.

Hier, après midi, une vingtaine de commerçants et grand nombre de gamins, s'étaient rassemblés vis-à-vis d'un soupirail de la cave de l'hôtel Napoléon, prétendant qu'on y entendait les plaintes d'un fantôme.

Aussitôt les conjectures d'aller leur train et les braves gens de s'appuyer sur le sort du pauvre enfant, qui était, selon eux, victime d'une punition trop sévère. La chose est tellement grave qu'on fait quérir le commissaire du quartier. Le magistrat arrive en toute hâte, descend dans la cave et se trouve en face de plusieurs jeunes garçons, qui, occupés à ranger des cuves, faisaient retentir les voûtes de leurs rires joyeux.

Toutes les commères s'en furent chez elles, les unes satisfaites, les autres non contentes d'un dénouement aussi peu tragique.

Des voleurs se sont introduits, la nuit dernière, dans le domicile de M. S..., Charles, rue du Fort, et ont emporté plusieurs objets mobiliers, évalués à 150 fr. Les coupables sont encore inconnus.

Le marché de Bergues a été beaucoup plus faible cette semaine. Il n'y avait que 2,007 hectolitres de blé sur la place. La vente a été active et s'est faite en hausse de 50 à 60 c. à l'hectolitre, aux prix de 26 à 29 francs.

En lins, les approvisionnements continuent d'être peu considérables. La vente est difficile et sans changement dans les prix.

Nous recommandons aux cultivateurs la communication suivante, que nous trouvons dans le Courrier douaisien :

Peste bovine. — Deux faits.

1er fait. — La maladie, dit M. Pilat, a ravagé les écuries de Brebrières; on a enterré beaucoup de bêtes. Un cultivateur avait une écurie de seize vaches, on en a enterré quinze. Le cultivateur a demandé à conserver la seizième pour essayer de la guérir par une nourriture verte. Il y est parvenu. Ceux des habitants de Brebrières qui ont adopté l'alimentation en vert sont parvenus à conserver leurs bêtes.

2e fait. — M. Humez-Courmont surveillait une de ses bêtes qui avait les prodromes de la maladie. Il fut en même temps passer un épais lait de chaux sur les nœuds de son écurie. Le seau rempli de la préparation fut un moment à portée de la bête malade. Elle le vida tout entier et il n'y eut d'autres conséquences de cette potion accidentelle que la disparition des symptômes morbides.

### COUR D'ASSISES DU NORD

Présidence de M. le conseiller Bottin, ministre public, M. Poix-Franklin, substitut.

Audience du 8 mai 1871.

Coups et blessures volontaires ayant occasionné la mort sans intention de la donner.

Depuis quelque temps, le sieur Alexandre Grimonpont, cultivateur à Mons-en-Baroeul, s'apercevait qu'on volait des légumes dans son jardin; le 20 mars dernier, vers neuf heures, et de nuit, il sortit de chez lui, armé d'un fusil dans l'espoir de surprendre l'auteur de ces vols, il aperçut un individu qui était baissé et qui ramassait des poireaux. Immédiatement, il tira un premier coup de fusil qui atteignit le voleur à l'épaule gauche. Celui-ci ayant pris la fuite, Grimonpont le poursuivit et l'ayant atteint, il le frappa en le sommant de se rendre, et comme le voleur continuait sa course, il tira sur lui à bout portant un deuxième coup de fusil qui l'atteignit au bras gauche. Quentyn (c'est le nom de la victime), tomba à ce 2e coup de feu.

Attiré par le bruit, un voisin de Grimonpont était accouru à son aide; tous deux conduisirent Quentyn devant le maire de Mons-en-Baroeul. Le 31 mars la victime mourait à l'hôpital des suites de sa double blessure.

Grimonpont prétend qu'au moment où il allait atteindre Quentyn, celui-ci s'était arrêté en disant : « Je me rends » et qu'en même temps il lui avait adressé un violent coup de bâton qui l'avait atteint à la tête et à l'épaule. Il ajoute qu'il avait alors cherché à parer le coup avec son fusil, mais que le choc du bâton contre l'arme avait été si violent qu'il l'avait laissé tomber de ses mains; c'est, suivant lui, dans ces circon-

stances que le 3e coup de fusil était parti et avait blessé Quentyn.

Déclaré non coupable par le jury, Grimonpont a été acquitté.

Défenseur, M. Coquelle.

### L'ACCIDENT DU CHEMIN DE FER A SAINT-DENIS.

Un accident, dont les suites auraient pu être terribles et dont le récit a été très-exagéré par les journaux de Saint-Germain, est arrivé samedi soir au chemin de fer du Nord. Le train, parti de Paris à 1 heure 53 pour Saint-Denis, se précipitait sur un train de marchandises qui stationnait en avant de la gare. La locomotive a été assez violemment poussée en arrière, le tender et le premier wagon de voyageurs.

Il n'y a pas eu mort d'homme; mais des blessés malheureusement en trop grand nombre. Le mécanicien a eu le bras cassé et les jambes meurtries; le chauffeur a été précipité sur la voie, mais il en a été quitte pour la peur, le conducteur et une quinzaine de personnes ont été plus ou moins blessés.

Les blessés, après avoir reçu les soins que nécessitait leur état, ont été transportés à l'hôpital de Saint-Denis. Le docteur Mury-Dusard et deux médecins de la garnison prussienne, qui se trouvaient là par hasard, avaient été les premiers à les secourir.

Un pharmacien de Versailles, M. L. Clerc, les a assistés dans cette œuvre.

On comptait vingt à vingt-cinq voyageurs contusionnés; aucune blessure n'est grave. Il n'y a aucune mort à déplorer.

La voie a été débarrassée immédiatement, et les trains n'ont subi aucun retard dans le reste de la journée.

### Dernières nouvelles

#### Dépêches télégraphiques

Service particulier du Journal de Roubaix.

Versailles, 9 mai, sept h. soir.

Dans la séance de l'Assemblée nationale, M. Picard confirme l'occupation du fort d'Issy. Les détails manquent encore.

Des renseignements particuliers assurent qu'aucun prisonnier n'a été capturé, les insurgés ayant évacué le fort pendant la nuit.

D'autres disent que l'évacuation a été opérée par une voie souterraine.

Nos troupes ont poussé les travaux de Billancourt jusqu'à 300 mètres de l'enceinte.

Versailles, 10 mai 1871.

119 pièces de canon ont été capturées dans le fort d'Issy, et 10 dans le village; une cinquantaine seront amenées aujourd'hui à Versailles.

On a trouvé beaucoup de munitions et de vivres ainsi que de l'eau-de-vie, contenant en fusion du tabac. Cette préparation destinée à surexciter les gardes nationaux, avait l'inconvénient de rendre toutes les blessures mortelles.

On confirme que toute la garnison s'est échappée par une tranchée inaperçue.

La prise du fort d'Issy, assure-t-on, est un des résultats considérables produits par la batterie Montretout qui a occasionné une véritable panique parmi les insurgés.

La canonnade continue vigoureusement; les batteries fédérées répondent faiblement.

Les travaux d'approche sont poussés activement vers le mur d'enceinte.

Paris, 9 mai, midi 40.

Un arrêté de la Commune a fixé le prix du pain à 50 centimes le kilog.

La commission de la guerre, de concert avec le délégué à la guerre, régleront le rapport du comité central avec l'administration de la guerre. Le comité central ne peut nommer à aucun emploi. Il peut seulement proposer des

candidats à la commission de la guerre. Tous les chevaux de selle dans Paris ont été requis pour le service de la cavalerie.

Léo Meillet, membre du comité de salut public, a été nommé gouverneur du fort de Bicêtre.

Un conseil de guerre important a eu lieu hier à l'Hôtel-de-Ville. Plusieurs membres de la Commune y assistaient.

On assure que le commandement en chef serait confié à Dombrowski, qui en assume la responsabilité, pourvu qu'il soit maître absolu de la direction des opérations militaires.

Le fort d'Issy a été complètement évacué hier au soir. La garnison, avant de partir, a tout préparé pour faire sauter le fort si les Versaillais tentaient à l'occuper.

L'investissement de Paris est complet, de Gennevilliers jusqu'à Ivry. Toute la zone entre Paris et le Point-du-Jour souffre beaucoup du bombardement des Versaillais, surtout du feu des nouvelles batteries de Montretout.

Paris, 9 mai, 6 h. 30 soir.

Une vive attaque versailleuse a eu lieu aujourd'hui contre Montrouge. Résultat inconnu.

Le Journal de la Commune dit que le fort d'Issy a seulement été abandonné momentanément. Des renforts ont été envoyés.

Des renseignements communaux disent que les Versaillais voulaient, la nuit, jeter un pont de bateaux entre Puteaux et le bois de Boulogne, mais la tentative échoua.

Les bataillons des fédérés ont été rassemblés pour une revue qui doit passer les généraux de la Commune avant de partir pour le combat.

La Commune prend toutes les mesures dans l'attente d'une grande attaque versailleuse.

Cette nuit, un incendie a éclaté au fort de Vanves.

La fusillade a commencé à Neuilly.

Des locomotives blindées ont quitté la gare d'Asnières pour une destination inconnue; il est probable que demain elles seront placées à la porte Maillot.

De tous côtés, les opérations sont devenues très actives depuis ce matin.

Paris, 9 mai, 7 h du soir.

On vient d'afficher une dépêche officielle du délégué de la guerre à la Commune, datée de midi : Le drapeau tricolore flotte sur le fort d'Issy, qui a été abandonné hier au soir par la garnison. L'ordre a été donné au général Brunel, commandant le fort d'Issy, d'occuper la position du lycée pour la relier au fort de Vanves.

### Commerce

Havre, 10 mai 1871.

(Dépêche de MM. Kabé et Co)  
Marchés fermes; recette des quatre jours: 23,000 f.

### ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

#### NAISSANCES

5 mai. — Meylsonne P. Ilomène, au Triez Saint-Joseph. — Dehaye Delphin, au Sartel. — Gu-din Jules, rue Laterale. — Marzière Alexis, rue de l'Ouest. — Leroy Blanche, rue de la Fosse-aux-Chènes. — Deltoise Herman, au Pile. — Vanpauwel Jean, rue des Longues-Haies.

6 mai. — Herteler Angèle, Place du Trichon. — Rogé François, rue St-Jean. — Descaups Henri, place du Trichon. — Parsis Alphonse, à l'Époule. — Bayart Louis, rue du Trichon. — Deville Pierre, rue de Longues-Haies. — Debué Marie, au Jean-Guillaume.

7 mai. — Dénève Adolphe, rue de la Banque. — Desormont Marie, rue des Fondateurs. — Beaucaud Céline, rue de Mouveau.

8 mai. — Fromentin Angèle, rue de la Fosse-aux-Chènes. — Schaeffer Omer, rue de la Paix. — Myle Daniel, Chemin des Cou-teaux. — Behin Sophie, rue de Mouveau.

Un homme, armé d'un fusil, sortit d'une touffe de bruyères et cria: Qui vive? Richard s'avança seul et prononça à demi voix un mot de passe; aussitôt la sentinelle abaissa son arme, et les arrivants furent libres d'approcher du centre de la réunion.

Malgré son assurance apparente, ce ne fut pas sans une certaine appréhension qu'O'Byrne aborda ces hommes redoutables que la nécessité lui donnait pour alliés.

Cependant, la ferveur de son patriotisme, son origine illustre, l'habitude du commandement qu'il avait contractée dans les guerres de l'Inde, sa franchise, devaient imposer à ces esprits incultes, agités par la persécution. On l'accueillit dans le premier moment avec un mélange de défiance et de curiosité; mais à peine eut-il prononcé quelques mots qu'on l'entoura avec empressement; le respect et l'attention se peignirent sur tous les visages. L'Irlandais, si bas qu'il soit tombé, si dégradé qu'il paraisse, conserve toujours un attachement sans bornes pour sa religion, pour sa patrie; pour les descendants des anciens chefs de clan. Richard, en s'adressant à de pareils sentiments, était sûr d'être entendu, même dans cette assemblée de gens tarés ou criminels.

Aussi sa parole si persuasive, si entraînante, eut-elle tout le succès désirable; de nombreuses marques de sympathie éclatèrent dans l'auditoire quand il développa d'une manière rapide la gran-

Amoris Floride, rue de Mouveau. — D'Albebecq Eugène, au Trichon. — Kanké Alfred, au Trichon. — Bouckaert Rosa, rue de Lille. — Desbrière Jeanne, rue de Tourcoing. — Vilquin Eugène, rue de Tourcoing. — Hegegnan Emile, rue de l'Empereur. — Chesquier Alfred, rue Philippe-le-Bon. — Robert Louis, rue de Mouveau. — Devignol Octavie, rue de la Ly.

Publications de mariages

7 mai. — Stockman Constantin, 37 ans, domestique et Larondar Léon, 24 ans, servante. — Roger Pierre, 23 ans, ratelier et Renaut Thérèse, 20 ans, bobineuse. — Fromont Julien, 32 ans, tailleur et Verdebout Célestine, 28 ans, journalière. — Dufour Emmanuel, 48 ans, peintre et Deladrière Juliette, 40 ans, sans profession. — Delattre Jules, 28 ans, tisserand et Ribaut Fidèle, 23 ans, tisserand. — Deigrange Désiré, 23 ans, maçon et Lemaire Louise, 25 ans, lessiveuse. — Agache Jean-Baptiste, 28 ans, ratelier et Duthoit Marie, 25 ans, bobineuse. — Prévois Eugène, 31 ans, fleur et Debocsera Justine, 27 ans, ratteuse. — Six Florimond, 47 ans, charbonnier et Caby Henriette, 42 ans, ménagère. — Samain Charles, 26 ans, journalier et Goutan Rosalie, 24 ans, ménagère. — Hanson Auguste, 30 ans, ouvrier couvreur et Dengremont Victorine, 28 ans, lessiveuse. — Barbe Léopold, 29 ans, ajusteur et Vanderschueren Constance, 44 ans, couturière. — Wilfert Emile, 24 ans, tisserand et Verck Sophie, 24 ans, ménagère. — Verbruggen Charles, 64 ans, tisserand et Crommelynck Rosalie, 50 ans, ménagère.

8 mai. — Dusoffe Désiré, 27 ans, tisserand et Barremaeker Joséphine, 24 ans, journalière. — Bataille André, 35 ans, journalier et Martin Joséphine, 26 ans, soubrette. — W. Jean-Baptiste, 28 ans, fleur et Verbruggen Joséphine, 26 ans, bobineuse. — Verbruggen Ferdinand, 23 ans, tisserand et Pickett Marie, 21 ans, journalière. — Vermeest Jean, 31 ans, garçon charcutier et Vermeest Mélanie, 19 ans, modiste. — Germain Jules, 28 ans, peintre et Dericque Hortense, 28 ans, couturière.

#### PÈRES

5 mai. — Delveuxs Omérine, 1 an, rue Orléans, 1 an, rue de Lannoy. — Petit Henri, 1 an, à l'Époule. — Dumont Édouard, 1 mois, à l'Époule. — Lefebvre Amé, 31 ans, fleur, à l'Époule. — Myle Marie, 28 ans, sans profession, rue des Charpentiers. — Durin Léopoldine, 2 ans, Basse-Mazard.

6 mai. — Lucas Clémence, 1 an, au Cul de Four. — Ruffin Elisa, 6 mois, rue du Moulin de Roubaix. — Bayart Juliette, 46 ans, ménagère, au Cul de Four. — Bettremieux Fionnora, 2 ans, au Pile. — Versetier Adolphe, 27 ans, rotisseur, rue Jacquart. — Glorieux Esther, 7 jours, rue de l'Ommelet.

7 mai. — Carpentier Adéline, 39 ans, ménagère, rue de l'Ommelet. — Dhavelosse Aimée, 23 ans, ménagère, au Fontenoy. — Delbart Alexandre, 16 ans, lamier, rue de la Liberté. — Hoel, présenté sans vie, rue du Chasseur. — Baetens Marie, 62 ans, ménagère, au Fontenoy. — Diereckx Marie, 1 an, rue Ste-Thérèse. — Vireux Melvina, 9 ans, rue du Trichon. — Duthoit Sophie, 23 ans, ratteuse, à l'Hôpital. — Lefebvre Achille, 2 ans, à l'Hôpital.

8 mai. — De-mazières Péticien, 47 ans, journalier, à l'Hôpital. — Gréteil Eugène, 3 ans, à l'Hôpital. — D-laplace Florimond, 51 ans, journalier, à l'Hôpital. — Mesta Albertine, 43 ans, rue de la Redoute. — Wateau Marie, 1 an, Chemin du Fresnoy. — Senarq Adolphe, 1 an, à l'Époule. — Dubrulle Marie, 63 ans, ménagère, Grande-Rue. — Hurlart Céline, 27 jours, au Fontenoy. — Cardon François, 39 ans, journalier, rue St-Laurent. — Fournier Rosalie, 57 ans, ménagère, aux 3 Puits. — Clari-se Elise, 34 ans, ménagère, rue de l'Ommelet.

### THÉÂTRE DE ROUBAIX

Jeudi 11 mai 1871

Une seule représentation de  
Mme Jucot, premier sujet du Gymnase et de l'Eldorado de Paris.

L'affiche de demain donnera tous les détails de cette attrayante soirée.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DE 11 F. M. 1871.

— 32 —

LE

### LE IRLANDAIS

PAR

ELIX BERTHE

VIII.

LE RATHÉ DU LORD ABBOT.

Ce lieu était une espèce de vallée secondaire, entouré de hauteurs que couronnaient des haies et des coudriers. Au centre s'élevait le rathé, un de ces monticules artificiels appelés cairn en Écosse, tumulus par lesquels on se rendait compte de l'existence de peuples celtiques et de vaillants guerriers celtiques et scandinaves.

A en juger par les dimensions de celui-ci, le guerrier qu'il recouvrait avait été certainement un héros fameux parmi les siens. On avait peine à comprendre que des forces humaines eussent renoué une pareille quantité de terre pour l'inutile satisfaction d'une vanité posthume. Sauf sa forme conique et régulière, on eût pu le prendre pour une colline naturelle, et l'abondante végétation dont il était ombragé depuis plusieurs siècles tendait incessamment à effacer les traces du travail des hommes.

Au pied du Rathé était allumée ce grand feu dont les voyageurs avaient aperçu le reflet de loin. Alimenté par des bûches de bois mort qu'on y jetait par intervalle, il éclairait largement le vallon. Une trentaine d'hommes se promenaient par groupes alentour, causant et gesticulant avec vivacité. La plupart avaient le visage barbouillé, et portaient les cheveux blancs sur leurs habits; ils appartenaient aux associations, jadis si redoutées, des White-Boys, des Molly-Maguire et autres, qui, sous différentes dénominations, sont permanentes en Irlande. Quelques-uns avaient dédaigné ce costume grotesque et sinistre; mais on reconnaissait à leurs traits durs et hâtes, à leurs membres vigoureux, à leurs manières rudes, comme à leur langage brutal, des vagabonds mis depuis longtemps au ban de la société. Le regard à la fois sombre et ardent de plusieurs d'entre eux indiquait l'exaltation et le fanatisme. A chaque instant, des

voix animées par la colère éclataient en imprécations, car tout était prêt à emporter pour ces natures violentes. Un de ces commerçants interlopes qui distillent de mauvais whisky, au milieu des marais et des landes, pour frauder les droits exorbitants de la douane, avait installé son alambic et ses appareils devant le feu, sûr que les commis de l'accise ne viendraient pas le relancer là. Indifférent à ce qui se passait autour de lui, le fraudeur, qui, malgré son origine millénaire, eût été digne d'être Anglais, s'occupait exclusivement de sa besogne. A mesure que le liquide tombait par l'orifice du serpentin, il le distribuait, fumante encore, aux consommateurs, moyennant finance, et s'épargnait ainsi des frais de barils : c'était le conspirateur industriel. Ce site sauvage, ces costumes singuliers, ces figures rébarbatives, ce personnage impassible au milieu de ses instruments, comme un magicien occupé à l'œuvre sans nom, tout cela, vu à la lueur pourpre et vacillante de la flamme, qui donnait une apparence fantastique aux arbres, aux rochers, aux montagnes environnantes, formait un tableau d'un effet puissant et vigoureux.

Les voyageurs s'étaient arrêtés à quelque distance. Jack Gunn surtout examinait avec attention les white-boys avec leurs chemises blanches.

— Och! dit-il enfin en se frappant le front, je commence à comprendre... — Chut! fit William à son oreille.

DENTS DEPUIS 5 FRANCS

### Verbrugge, dentiste.

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix.  
Nouveaux dentiers sans ressorts, mastication et prononciation garanties en 8 jours  
TOUS LES JOURS  
Consultations gratuites de midi à deux heures. VERBRUGGE se rend à domicile et échange les pièces mal faites.